



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
INDUSTRIEL

Journal

Conseil du développement industriel

N° 3

Vingt-huitième session
Vienne, 25-27 mai 2004

PROGRAMME DES SÉANCES DU JEUDI 27 MAI 2004

9 h 15	Réunion de l'Union européenne	SALLE DE CONFÉRENCE II
9 h 30	Séance plénière du GRULAC	C0713
9 h 30	Réunion du Bureau	C0434
10 heures	5^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL
	Point 9: Forum mondial sur les biotechnologies.	
	Point 10: Centre international pour la science et la haute technologie.	
	Point 11: Questions relatives aux organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres.	
	Point 12: Ordre du jour provisoire et date de la vingt-neuvième session.	
	Point 13: Date et lieu de la onzième session de la Conférence générale.	
11 heures	Consultations officielles (4 ^e séance)	SALLE DE CONFÉRENCE III
15 heures	6^e séance plénière	SALLE DU CONSEIL
	Adoption des décisions	
	Point 14: Adoption du rapport.	
	Clôture de la session	

Prrière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* aussi longtemps que possible à l'avance au rédacteur du *Journal*, téléphone 26060, poste 4661, bureau C0419.

V.04-54283 (F)

APERÇU DES SÉANCES

DU MERCREDI 26 MAI 2004

3^e SÉANCE PLÉNIÈRE (10 heures)

Point 3: Rapport annuel du Directeur général sur les activités de l'Organisation en 2003 (suite)

Des déclarations ont été faites par les représentants des Philippines, de la Thaïlande, de la République arabe syrienne, de l'Égypte, de l'Inde, de la Hongrie, de la France, de Cuba, de l'Ukraine, du Maroc, de la Suisse, de la Jordanie, de l'Iran (République islamique d'), du Mexique, du Lesotho, de l'Indonésie, ainsi que par les observateurs du Guatemala et de l'Éthiopie.

Point 4: Résultats des travaux des groupes consultatifs informels

Une déclaration a été faite par un membre du Secrétariat.

Des déclarations ont été faites par l'observateur de l'Angola (au nom du Groupe des États d'Afrique), le représentant de la Colombie (au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes), l'observateur de l'Irlande (au nom de l'Union européenne), les représentants de l'Algérie (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de la Jordanie (au nom du Groupe des pays d'Asie), de la Chine, de la République de Corée, de l'Inde et de l'Iran (République islamique d').

4^e SÉANCE PLÉNIÈRE (15 heures)

Point 4: Résultats des travaux des groupes consultatifs informels (suite)

Une déclaration a été faite par le Ministre du Sénégal.

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Indonésie, de l'Égypte et du Nigéria.

Point 5 a) à d): Cadre de programmation à moyen-terme 2004-2007, y compris:

- a) Application des orientations stratégiques "Améliorer l'exécution des programmes de l'ONUDI":**
- b) Coopération Sud-Sud;**
- c) Activités de l'ONUDI dans les pays sortant de situations de crise;**
- d) Décentralisation.**

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Allemagne, de l'Algérie (au nom du Groupe 77 et de la Chine), par l'observateur de l'Angola (au nom du Groupe des États d'Afrique), par les représentants de la Colombie (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes) et de la Jordanie (au nom du Groupe des pays d'Asie), ainsi que par l'observateur de l'Irlande (au nom de l'Union européenne), les représentants du Ghana, des Philippines, de la Chine, de la Turquie, du Pakistan, du Maroc, de l'Inde, de l'Égypte, de la Thaïlande, de l'Iran (République islamique d'), du Mexique, du Japon, de l'Indonésie, du Venezuela, les observateurs de l'Afghanistan et l'Association des anciens experts des Nations Unies en industrie et développement (AFIDE).

**Points 6 et 7: – Situation financière de l'ONUDI
– Passage à un système fondé sur une monnaie unique**

Des déclarations ont été faites par les représentants de l'Algérie (au nom du Groupe 77 et de la Chine) et de la Colombie (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes), les observateurs de l'Irlande (au nom de l'Union européenne) et de l'Angola (au nom du Groupe des États d'Afrique), ainsi que par les représentants de l'Iran (République islamique d') (au nom du Groupe des pays d'Asie) et du Japon.

AVIS

Ordinateurs individuels

Des ordinateurs individuels seront mis à la disposition des représentants au bureau C0719.

Annonces de contributions au Fonds de développement industriel

Les représentants sont informés que les formulaires d'annonce de contributions au Fonds de développement industriel (FDI), une fois remplis, peuvent être déposés, du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures, au bureau de M. A. de Groot, Directeur du Service de la coordination hors Siège et de la mobilisation des ressources et responsable du FDI (D1866), où ils pourront aussi obtenir des formulaires supplémentaires. Si les participants souhaitent un complément d'information sur le FDI ou la procédure d'annonce de contributions, M. de Groot est à leur disposition (poste 5356).

Publications de l'ONUDI destinées à la vente

Les publications de l'ONUDI peuvent être achetées au Bureau des publications destinées à la vente (D1062, poste 3697).

Documents du Conseil sur l'Internet

Tous les documents officiels du Conseil du développement industriel peuvent être consultés sur le site Internet de l'ONUDI <<http://www.unido.org>>, en cliquant successivement sur "À propos de l'ONUDI", "Governing Bodies" et "About the Industrial Development Board" et en sélectionnant la session voulue.

Cartes d'accès au CIV

Les cartes d'accès au CIV pouvant être renouvelées et réutilisées lors de réunions ultérieures, les membres des délégations sont priés de les remettre à la fin de la présente session à un agent des services de sécurité ou à un fonctionnaire des conférences.

Documents

Les représentants sont priés de prendre, à la fin de la présente session, tous les documents se trouvant dans le casier qui leur est réservé au comptoir de distribution des documents (4^e étage du bâtiment C).